

Paris, le 17 mars 2022

**Communiqué de presse**

**Remise du rapport du Pr Amine BENYAMINA portant sur l’usage de drogue dans le cadre du « chemsex » au ministère des Solidarités et de la Santé**

**Commandé en septembre 2021, le ministère des Solidarités et de la Santé a reçu le** [**rapport « Chemsex »**](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_chemsex_abenyamina.pdf) **du Pr** **Amine BENYAMINA**, **Chef du service de psychiatrie et d'addictologie de l'Hôpital Paul-Brousse (AP-HP) et Président de la Fédération française d'addictologie. Le ministère salue le travail effectué par le Pr BENYAMINA dans le cadre de la mission qui lui a été confiée.** **Ce rapport établit un état des lieux sur le chemsex, et formule des recommandations afin d’agir sur la prévention et de réduction des risques associés à cette pratique.**

Le chemsex correspond à la consommation de substances psychoactives lors de rapports sexuels. Le but étant d’initier, faciliter, prolonger ou améliorer ces derniers à travers les différents effets psychoactifs des molécules consommées. Ces pratiques se sont développées en France à partir des années 2010 en lien avec l’arrivée de nouveaux produits de synthèse, principalement appartenant à la famille des cathinones.

A ce jour, peu de données consolidées existe pour quantifier l’ampleur du phénomène et évaluer la part des populations touchées. Les données actuellement disponibles sont, d’une part, celles constatées par les professionnels de santé, observant différentes problématiques sanitaires, notamment addictives aux drogues, infectieuses ou encore liées à la santé mentale. D’autre part, les remontées des acteurs associatifs sur le terrain, qui font état d’une augmentation du nombre d’usagers et de consommations problématiques révélées par le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19 pendant l’année 2020.

Face à ce phénomène en apparente croissance, un des enjeux est d’outiller les professionnels pour le repérage, la prévention et la prise en charge des problématiques potentiellement engendrées par ces pratiques.

Le rapport du Pr Amine BENYAMINA établit un état des lieux sur l’ampleur du phénomène, les risques associés aux produits psychoactifs utilisés et les impacts sanitaires engendrés par ces pratiques. Les recommandations formulées permettront d’enrichir les actions portées par le ministère des Solidarités et de la Santé autour du chemsex dans le cadre de la [feuille de route santé sexuelle 2021-2024](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_strategie_sante_sexuelle_2021-2024.pdf) dont le premier jalon est consacré à l’amélioration du repérage et de la prise en charge des personnes pratiquant le chemsex.

A ce titre, le projet Accompagnement en Réseau Pluridisciplinaire Amélioré (ARPA)-CHEMSEX, co-porté par les associations Aides et Fédération Addictions, et subventionné dans le cadre des appels à projets du Fonds de Lutte contre les addictions (FLCA), s’inscrit dans les recommandations du rapport. Ce projet vise à expérimenter et améliorer, à l’échelle territoriale, l’offre pluridisciplinaire de prévention sexuelle et de réduction des risques à destination des personnes pratiquant le chemsex, développer l’auto-support (démarches de santé engagées par les usagers pour eux-mêmes et/ou pour d’autres) et la prise en charge des addictions.

**En effet, comme le propose ce rapport, la priorité est d’élaborer une réponse globale en matière de prévention, réduction des risques, prise en charge à destination des personnes pratiquant le chemsex, en reliant santé sexuelle, santé mentale et addictions.**

La feuille de route santé sexuelle 2021-2024 a pour objectif majeur un renforcement des liens entre les différentes structures de prévention et les professionnels de premier recours, afin de favoriser un plus grand repérage et une meilleure prise en charge des usagers pratiquant le chemsex. Le développement d’un annuaire et d’une cartographie de la santé sexuelle sur Santé.fr, autant pour les usagers que pour les professionnels, et la création de réseaux dynamiques entre les différentes structures médicosociales impliquées (CeGIDD, CSAPA, CAARUD et MDA[[1]](#footnote-1)) permettra de mieux prévenir ces pratiques à risque. De même, la place des médecins généralistes, déjà au cœur de la politique de prévention et acteurs du premier recours de la santé sexuelle sera renforcée. De la consultation longue santé sexuelle à l’accessibilité du Traitement Post-Exposition (TPE) au VIH, ils constituent des acteurs essentiels en lien avec les structures de prévention et les associations communautaires dans une approche globale de la santé.

[Rapport « Chemsex » (solidarites-sante.gouv.fr)](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_chemsex_abenyamina.pdf)

**Contact presse**

**Direction générale de la Santé :** 01 40 56 84 00

[presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

1. CeGIDD : Centre Centre Gratuit d’information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l’immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles ; CSAPA : centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie ; CAARUD : Centre d’accueil et d’accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues et MDA : Maison des Adolescents [↑](#footnote-ref-1)